

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Coopérative du journal "A Propos" en liquidation, Bienne***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale des associés*
3. *Date de la décision: 28.10.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: **06.10.2004***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Coopérative du journal "A Propos" en liquidation, c/o APHM, à l'att. de Eric Ruedin, rue de la Gare 7, 2501 Bienne*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions; la société se réserve le droit de procéder à la répartition anticipée de l'actif au sens de l'article 745 alinéa 3 CO par analogie (article 913 CO).*

Schaller Henri, Notaire et Avocat
2001 Neuchâtel

(02436424)